Présenter et exploiter un texte

**POINT MÉTHODE**

Dans la partie 3 de l’épreuve composée, le dossier documentaire comprend un texte (maximum 2 500 signes) factuel ou théorique. Après avoir analysé



Vers bAc

**le**

**Raisonnement s'appuyant**

**sur un dossier documentaire**

le sujet et mobilisé vos connaissances, vous pouvez passer à l’étude du dossier documentaire, dont la lecture du texte. Cela vous permet de bien cadrer

les éléments du texte qui se rapportent ou non au sujet.

# EXEMPLE DE SUJET À l'aide de vos connaissances etdu dossier documentaire, vous montrerez qu'il existe différentes sources de pouvoir de marché.

**Texte associé dans le dossier documentaire**

En microéconomie, il est usuel de classer les structures de marché

en fonction du nombre d’acheteurs

et de vendeurs […] Aujourd’hui, nombre de marchés présentent une structure

: quelques

Nombre limité d’offreurs

firmes effectuent l’essentiel de la production, à l’image de l’industrie des mémoires dynamiques (DRAM), qui rassemble au niveau mondial moins de dix producteurs. […]

oligopolistique

La prise en compte du nombre de firmes évoluant sur un marché est essentielle, dans la mesure où elle détermine (en partie) le pouvoir de marché dont dispose la firme : une firme en situation de concurrence ne peut pratiquer un prix supérieur à celui du marché, sous peine de perdre tous ses clients. […] Les économistes ont développé de

nombreuses analyses sur les différentes stratégies dont peuvent user les

entreprises pour modifier à leur avantage les structures de marché. En particulier, lorsque les entreprises sont peu nombreuses, elles peuvent tenter de se constituer en cartel\*.

* Source : Emmanuel Combe, *Précis d’économie*, PUF, 2017

Barrières stratégiques

\* cartel : entente illicite entre entreprises

**Lire et comprendre le texte**

**ÉTAPE 1**

� Repérez la source du texte puis faites-en une première lecture pour dégager l’idée générale du document.

� Relisez ensuite le texte pour en dégager les idées secondaires et surlignez les exemples éventuels apportés par l’auteur.

**Relier le texte aux arguments**

**ÉTAPE 2**

� Demandez-vous : « en quoi ce document permet-il de montrer que … (sujet) ? »,

« à quel argument ce texte est relié ? », « l’illustre-t-il ? », « en développe-t-il un mécanisme ? »,…

� Notez à côté du document les notions en lien avec le sujet auxquelles le document vous fait penser ou qu’il permet d’illustrer.

� Attention : toutes les informations du texte ne sont pas forcément à utiliser.

**Exploiter le texte dans l’argumentation**

**ÉTAPE 3**

� Le texte apportera le plus souvent des éléments d’illustration, mais il peut parfois présenter une théorie ou un mécanisme à expliciter dans votre argument.

� Faites clairement référence au document (« le document 1 montre bien que … »).

� Évitez de paraphraser le texte. Les citations sont possibles mais il faudra bien préciser ce qui sert votre argumentation dans cette citation. Préférez une reformulation insistant sur les aspects pertinents.

� Développez bien le lien entre l’idée du document et votre argument.

52

Ententes

**APPLICATION**

**SUJET**

Doc 1

**À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire,**

**vous montrerez comment la politique de la concurrence protège**

**le surplus du consommateur.**

1. **Quelle idée principale ressort**

**du doc. 1 ?**

1. **À quelles notions pouvez-vous le relier ?**
2. **Grâce à vos connaissances,**

**vous avez identifié 3 arguments.**

**Le(s)quel(s) de ces arguments le texte illustre-t-il ?**

* 1. La lutte contre les ententes illicites protège le surplus du consommateur.
  2. La sanction des abus de position dominante protège le surplus

du consommateur.

* 1. Le contrôle des fusions

et acquisitions préserve le surplus du consommateur.

1. **Quelle partie du texte n’est pas utile**

**à votre argumentation ?**

1. **Relevez les idées/données du texte**

**illustrant chaque argument.**

1. **Rédigez un argument**

**de la question 3 pouvant être illustré par le texte (en le reliant à un autre document si cela est pertinent).**

« Le contrôle des concentrations constitue l’essentiel de l’activité du gendarme de la concurrence, qui a rendu au total 321 avis et décisions en 2021. […] Une seule tentative de concentration a été interdite, à savoir le rachat de la Société du Pipeline Méditerranée-Rhône par le groupe Ardian, qui présentait à la fois des risques de "monopole" et de "hausses tarifaires", est-il détaillé dans le rapport. […]

Au total, l’Autorité estime que son action sur les dix dernières années (2011- 2021) a permis de faire gagner 18,5 milliards d’euros à l’économie française. Un chiffre obtenu en additionnant les recettes issues des amendes (7,6 milliards d’euros) et les surcoûts évités grâce à l’intervention de l’Autorité pour mettre fin à des comportements anticoncurrentiels (10,9 milliards d’euros). Dans un contexte où l’inﬂation est nettement repartie à la hausse depuis la fin 2021 (5,8 % sur un an en juin selon l’INSEE), l’Autorité insiste enfin sur son action contre les cartels et les ententes.

Selon plusieurs études économiques, ces pratiques engendrent "des surprix de l’ordre de 17 % en moyenne en Europe" pour les consommateurs et les entreprises, précise ainsi le gendarme de la concurrence. […]

Pour 2022, l’Autorité poursuit son action, laquelle s’articule autour de sept axes : le bon fonctionnement concurrentiel des marchés numériques, la lutte contre le changement climatique, le pouvoir d’achat des consommateurs en période de crise, la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles affectant les ressources publiques, la promotion de la culture de la concurrence, l’efficacité et la réactivité de l’Autorité dans un environnement dynamique et l’articulation de l’action de l’Autorité avec les autres objectifs de politique publique. »

* « L’Autorité de la concurrence a accru son contrôle sur les opérations de concentration, "sans doute" par "un effet rattrapage"», *La Correspondance économique*, 7 juillet 2022.

Doc 2 Doc 3

# Estimations des gains obtenus

**par les consommateurs par le contrôle**

Répartition des sanctions prononcées par l’Autorité de la concurrence en France en 2021 (en %)

# des fusions et acquisitions, en milliards d’euros

Autres

29 %

21 %

50 %

Abus de position dominante

Ententes

* + Commission Européenne,

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Estimation minimale** | **Estimation maximale** |
| **2016** | 18,3 | 30,4 |
| **2017** | 2,4 | 4,1 |
| **2018** | 15 | 25 |
| **2019** | 5,7 | 9,4 |
| **2020** | 13,8 | 23 |
| **2021** | 9,2 | 15,3 |

*Annual activity report 2021 – Competition*.

Lecture : En 2016, le contrôle des fusions et acquisitions aurait

Source : Autorité de la concurrence, Rapport annuel, 2021.

permis de faire gagner aux consommateurs européens au minimum 18,3 milliards d’euros.

Chapitre 2 **I** Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ? 53

